

ART'SPIRINE

- L ' A R T E N E F F E R V E S C E N C E -

APPEL A CANDIDATURES

City Art Today est une association « loi 1901 » dont le but est la promotion de l'art et des artistes contemporains, grâce à des expositions, des salons, des rencontres, des actions culturelles et artistiques en France et à l'étranger.

L'association **City Art Today** organise le salon **ART'SPIRINE** - *l'Art en effervescence* - avec comme invité d'honneur pour cette première édition un artiste marocain. Le Maroc, pays de culture, de tradition et d'art qui a un lien très étroit avec la France.

Aussi, nous sommes heureux de confirmer que le célèbre artiste franco-marocain, Mohamed LEKLETI sera l'invité d'honneur de ce premier événement. Mohamed LEKLETI est né à Taza (Maroc) et a étudié à l'Ecole des Beaux Arts de Rabat (Maroc) puis de Montpellier.

Grâce à la virtuosité du trait, ses œuvres ont été exposées en France, Maroc, Allemagne, Corée, Espagne, Belgique, Suisse pour ne citer que quelques pays.

City Art Today organise du 26 novembre au 21 décembre 2012, le salon **ART'SPIRINE** - *l'Art en effervescence* - à l'Espace Saint-Sauveur à Issy-les-Moulineaux.

« Du jardin des 1000 roses à l'oasis » sera le fil conducteur de cette exposition qui prendra en considération le jardin des 1000 roses de l'Espace Saint-Sauveur et l'oasis qui est le jardin évocateur du Maroc.

Ce salon se déroulera en deux périodes afin de mettre en avant les artistes sélectionnés et leurs créations de façon plus pertinente :

- › première période : du 26 novembre au 7 décembre 2012 ;
- › deuxième période : du 10 décembre au 21 décembre 2012.

Un vernissage se déroulera le 29 novembre pour le premier salon et un autre vernissage le 13 décembre pour le second.

Niché dans un parc au plein cœur d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), l'Espace Saint-Sauveur bénéficie d'un emplacement exceptionnel. A deux pas de la station de métro Corentin Celton (Ligne 12), à proximité immédiate d'une des plus grandes places de France, au centre de la ville d'Issy-les-Moulineaux.

Géré par l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, l'Espace Saint-Sauveur est une ancienne chapelle qui a été bénite le 19 novembre 1863 par l'Archevêque de Paris. De style néo-roman, elle est l'œuvre de l'architecte Marcellin Vera ; la chapelle offre un espace fabuleux et bénéficie d'une grande luminosité naturelle.

L'Espace Saint-Sauveur est situé dans le magnifique « jardin des 1000 roses » et jouit d'une notoriété exceptionnelle dans le monde des arts. En effet, John GALIANO y a organisé le défilé Haute Couture de la maison DIOR et dernièrement l'artiste Gérard RANCINAN y a présenté une grande exposition personnelle.

De tels événements sont possibles grâce, notamment, au dynamisme sans faille de la ville d'Issy-les-Moulineaux qui attire de plus en plus de très nombreux sièges sociaux des grandes entreprises sur son territoire : *Groupe Canal +, BFM TV, Arte, Eurosport* etc, les sociétés de haute technologie et innovantes : *Nestlé, Microsoft, Bouygues Télécom, Cisco France* ...

Ce développement économique apporte à la ville un grand dynamisme et de plus en plus de familles à venir s'y installer.

Aussi, de belles initiatives culturelles ont vu le jour comme, par exemple, la création du Musée Français de la Carte à Jouer ou le Cube (Centre de création numérique).

Placé dans une telle dynamique, l'Espace Saint-Sauveur est un endroit stratégique de l'art contemporain.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- › être un artiste : peintre, dessinateur, sculpteur, photographe, graveur, plasticien, installateur, vidéaste ;
- › être membre de l'association **City Art Today** ;
- › aucun thème n'est imposé.

Un comité se réunira et sélectionnera un lauréat.

Le candidat sélectionné aura son œuvre dans la collection publique de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

DOSSIER DE CANDIDATURE

L'envoi des dossiers se fera, au plus tard, pour une réception le 7 septembre 2012.

Le dossier sera envoyé par email à : artspirine@cityarttoday.com

Le bulletin d'inscription et le paiement par courrier à : **City Art Today**
8 allée Stéphane Mallarmé
B.P. 58
91002 EVRY Cedex

Le dossier comprendra :

1. un curriculum vitae ;
2. un texte sur votre démarche artistique ;
3. 5 à 10 visuels (format jpeg de préférence) de bonne qualité des œuvres que vous souhaitez exposer ;
4. un visuel en haute définition ;
5. le cas échéant pour les propositions d'installation : un projet précis avec cotes ;
6. le bulletin d'inscription dûment rempli et signé ;
7. un chèque bancaire de 30 €uros, à l'ordre de **City Art Today**, pour l'adhésion annuelle à l'association (non remboursable) ;
8. un chèque bancaire du montant de l'emplacement choisi (voir tarifs sur le bulletin d'inscription), à l'ordre de **City Art Today**, pour les frais de participation (chèque encaissé après envoi de confirmation de votre sélection ou sera renvoyé en cas de non sélection).

Afin de proposer une exposition de qualité, un comité de sélection se réunira pour choisir les artistes et les œuvres retenus.

Ce comité est composé de

- › Jérémie BALDOCCHI, artiste ;
- › Sophie BLACHET, directrice de Art Vitam ;
- › Brigitte CAMUS, artiste, consultante artistique et directrice de collection aux éditions *Lelivredart* ;
- › Muriel GUILLEMINOT, Architecte et Relations Publiques, APHP ;
- › Edouard MARQUES, Président de City Art Today ;
- › Geneviève MAURIZI, Directrice d'ArtNim ;
- › Caroline VEITH, artiste.

INFORMATIONS PRATIQUES

LES DATES IMPORTANTES :

Le salon se déroulera en deux périodes :

- › Période 1 : du 26 novembre au 7 décembre 2012 ;
- › Période 2 : du 10 décembre au 21 décembre 2012.

L'accrochage et les installations se feront :

- › Période 1 : le 25 novembre 2012 de 10h à 19h ;
- › Période 2 : le 9 décembre 2012 de 10h à 19h.

Les décrochages et les désinstallations se feront :

- › Période 1 : le 8 décembre de 10h à 19h ;
- › Période 2 : le 22 décembre de 10h à 19h.

Un vernissage sera organisé le 29 novembre et le 13 décembre dès 19 heures, accompagné d'un moment musical unique pour valoriser le travail des artistes.

DIVERS

Les artistes seront avertis au plus tard le 15 septembre 2012 des résultats du comité de sélection. Les artistes sélectionnés seront responsables du transport, de l'installation et de l'assurance de leurs œuvres.

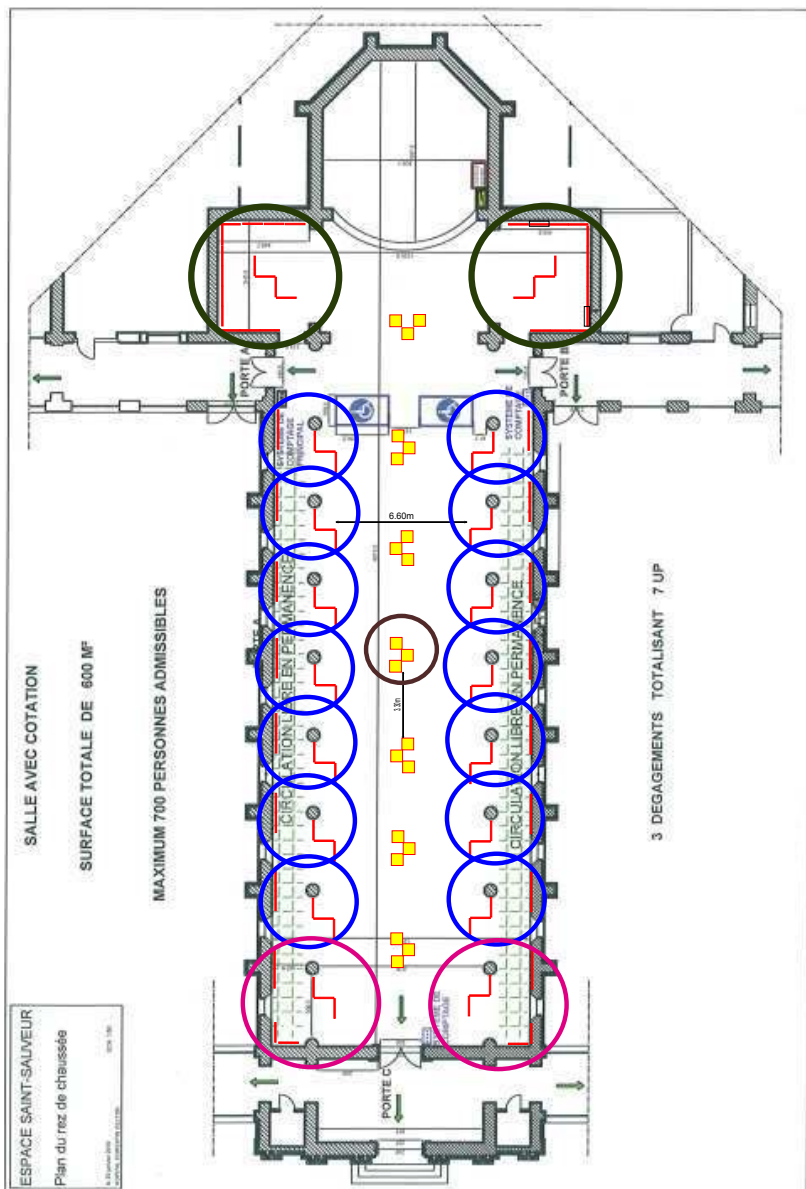
Aucune commission sur les ventes ne sera prélevée.

Les artistes qui souhaitent effectuer une permanence un ou plusieurs après-midis peuvent se faire connaître par email et indiquer leur disponibilité.

Sur demande, possibilité d'organisation de soirées privées pour les artistes souhaitant inviter des collectionneurs (nous contacter).

La cotisation à l'association **City Art Today** comprend entre autres :

1. l'adhésion en tant que membre à l'association ;
2. une réduction de 20% sur les formations destinées aux artistes et organisées par notre partenaire Art Vitam – Be&Art (www.artvitam.com) ;
3. une réduction de 20% sur les prises de vue d'œuvres d'art par notre partenaire Boîtes à vue (www.boiteavue.com) ;
4. la réception une fois par mois d'appels à candidatures en France et à l'étranger,
5. des réductions auprès de fournisseurs (en cours de négociation).



700€ 4 PANNEAUX R°V°
12 PANNEAUX 1FACE

470€ 3 PANNEAUX R°V°
4 PANNEAUX 1FACE

350€ 3 PANNEAUX R°V°
2 PANNEAUX 1FACE

470€ SCULPTEURS
Emplacement 6m²

— MURAL: PANNEAUX DE 1m de large X 2m de haut

— MODULES: panneaux de 1m de large X 2m de haut R°V°

■ emplacements SCULPTEURS:

(Passage entre chaque module 1.50m environ)

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer avant le 7 septembre 2012 à **City Art Today**
8 allée Stéphane Mallarmé - BP 58 - 91002 Evry Cedex

Nom d'artiste :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Email :

Site internet :

Numéro d'ordre Maison des Artistes (si disponible) :

Numéro SIRET :

Sans obligation et garantie, je préfère participer au salon :

- Date 1 (du 26 novembre au 7 décembre 2012)
- Date 2 (du 10 décembre au 21 décembre 2012)

Je choisis, de préférence, (plan joint ci-dessus)

- Emplacement 1 / 8 mètres linéaires / 350 €
- Emplacement 2 / 12 mètres linéaires / 470 €
- Emplacement 3 / Alcôve, soit 12 mètres linéaires + espace intérieur / 700 €
- Emplacement 4 (pour sculpture ou installation) / 6m² au sol / 470 €

Photographes / peintres / dessinateurs/ graveurs :

Chaque artiste sélectionné bénéficiera de 8 ou 12 mètres linéaires suivant l'emplacement choisi.

Sculpteurs :

Chaque sculpteur bénéficiera de 6m² au sol.

L'association **City Art Today** ne dispose pas de socle, il faudra prendre les vôtres.

Les sculpteurs peuvent exposer des œuvres monumentales ou des œuvres aériennes.

Installeurs :

Nous avons des espaces dédiés pour les installeurs. Les installations pourront prendre différentes formes, n'oubliez pas de nous faire parvenir un projet.

Vidéastes :

L'espace Saint-Sauveur dispose de nombreuses installations électriques.

L'association **City Art Today** ne pourra pas mettre à disposition du matériel pour la projection. Les artistes devront obligatoirement venir avec leurs matériels.

Date :

Lieu :

Signature de l'artiste :
(précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »)